

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) JOL 2J0 Téléphone: 450 454-4502 Télécopieur: 450 454-7508

municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal

FÉVRIER 2019

ADMINISTRATION

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous ioindre

(450 454-4502



info@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi

8 h à 12 h @ 12h30 à 16h30

Vendredi

8 h à 13 h

Bibliothèque





bibliotheque@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi 14 h 00 à 17 h 00 Mercredi et jeudi 18 h 00 à 20 h 30 15 h 00 à 18 h 00 Vendredi Samedi 9 h 30 à 13 h 30

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu le 12 mars à 19 h 30 à l'Hôtel de ville.

POLITIQUE DE SUBVENTION POUR **COUCHES LAVABLES POUR NOUVEAU-NÉS**

Par souci environnemental et dans le but de réduire la quantité d'enfouissement de matières résiduelles résidentielles, la municipalité de Saint-Michel désire encourager les parents à utiliser des couches lavables pour leur(s) enfant(s) âgé(s) de 24 mois et moins.

Ce programme d'aide permet aux familles d'économiser jusqu'à concurrence de 150 \$/enfant annuellement, sous réserve de satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites dans cette politique. Vous pouvez consulter cette nouvelle politique sur notre site Web, sous l'onglet: Documents d'information, Politiques.

Rappelons que les couches jetables pour bébé représentent le troisième déchet en importance

dans les dépotoirs du Québec. En adoptant Saintpolitique, Michel joint les rangs de nombreuses municipalités qui offrent désormais ce type de subvention et prennent ce virage vert.



OFFRES D'EMPLOI Service des travaux publics

La Municipalité désire combler les postes suivants pour le service des travaux publics:

- Journalier à temps plein;
- Journalier saisonnier;
- Adjointe administrative à temps partiel.

Vous pouvez consulter nos offres d'emploi sur notre site internet à:municipalitesaint-michel.ca, la municipalité, offres d'emploi.

ADMINISTRATION (SUITE)

OFFRES D'EMPLOI / ÉTUDIANTS

CAMP DE JOUR

La municipalité de Saint-Michel est la recherche de :

- 1 coordonnateur(trice) au camp de jour;
- 10 animateurs(trices);

Entrée en fonction : 24 juin au 16 août 2019

Vous devez soumettre votre candidature au plus tard
le 15 mars 2019, au 1700, rue Principale, SaintMichel (Québec) J0L 2J0 ou par courriel au loisirs@mst-michel.ca.

Pour plus d'informations, consultez notre site Web, sous l'onglet: La municipalité, offres d'emploi.

ÉTUDIANTS—TRAVAUX PUBLICS

Nous sommes à la recherche de deux étudiants pour des postes de journalier.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste aura à procéder à diverses tâches reliées aux départements des travaux publics et de l'urbanisme.

Pour plus d'informations, consultez notre site Web, sous l'onglet: La municipalité, offres d'emploi.

HOW COVE POLITION

LOISIRS / BIBLIOTHÈQUE



Roxane Bruneau à partir de 20h



LOISIRS / BIBLIOTHÈQUE (SUITE)

RAPPEL - SEMAINE DE RELÂCHE

Encore une fois cette année, la municipalité de Saint-Michel et la ville de Saint-Rémi s'uniront pour offrir différentes activités à vos enfants dans le cadre de la semaine de relâche qui aura lieu du 4 au 8 mars 2019.

Faites vite, les places sont limitées!

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec madame Geneviève Tardif au 450 454-4502

Semaine de relâche 201 Hivre over passion Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi 5 mars 7 mars 8 mars 4 mars 6 mars Action direct Planétarium Centre Centre sportif Glissades sur Insectarium Bowling et Sorties d'amusement Escalade tubes au Mont Jardin Cinéma Dix30 Machin chouette Parcours Ninja Avila botanique warrior jr. 9h00 9h00 Heures d'embarquement 8h30 8h15 8h15 Heures de retour 16h00 16h00 16h00 16h00 15h30 (peut différer selon la circulation) 25 \$ 25 \$ 25\$ 25 \$ 25 \$ Tarifs par sortie Tarifs service d'accueil

La semaine de relâche est offerte en collaboration avec la Ville de St-Rémi. Le service d'accueil prolongé et l'embarquement pour les sorties auront lieu au **centre communautaire de St-Rémi**. (25, rue St-Sauveur, St-Rémi)

5\$

Inscriptions:

Du 21 janvier au 22 février 2019

Lieu: Au bureau municipal (1700, rue Principale à St-Michel)

Ou par courriel à loisirs@mst-michel.ca

prolongé (SAP) (dès 7h et jusqu'à 18h au retour)

Ou par téléphone au 450 454-4502 poste 105

Mode de paiement: Par chèque, argent comptant ou débit

Les activités sont assurées d'avoir lieu! Inscrivez –vous en grand nombre!

5\$

5\$

BIBLIOTHÈQUE BD EN 3D!

Le samedi 16 mars prochain, à compter de 14 h, viens faire aller ta créativité. L'animateur Sylvain Blouin, artiste ayant plus de 20 ans d'expérience en graphisme, t'aidera à créer un personnage en 3D à l'aide d'une paire de lunettes 3D qui te permettra de développer ta créativité et d'améliorer ton sens de l'observation! Super Futé 3D t'attend!!!



5 \$

Pour plus d'informations et inscriptions, veuillez téléphoner au : 450 454-7995.

5\$

LOISIRS / BIBLIOTHÈQUE (SUITE)

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ PLAISIRS D'HIVER

Environ 200 personnes ont bravé le froid pour s'amuser en famille à l'activité annuelle *Plaisirs d'hiver (4^e édition)*, qui a eu lieu le samedi 26 janvier en arrière du Centre communautaire. Nos félicitations aux organisatrices, mesdames Geneviève Tardif et May Taratuta (bénévole) et à tout le personnel qui a mis la main à la pâte pour faire de cette activité, un succès.



TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

DROIT DE PASSAGE VTT CHEMIN PETITE-CÔTE



Pour répondre à une demande du Club Quad les Aventuriers de la Montérégie (véhicules hors route) quant à un droit de passage sur une longueur d'environ 200 pieds sur le chemin de la Petite-Côte, à la limite de Saint-Michel et de Saint-Mathieu, le Conseil municipal autorise ce droit de passage des véhicules hors route.

STATIONNEMENT HIVERNAL

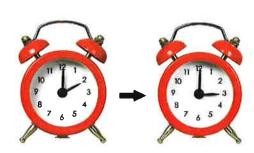


Règlement 2015-259 concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

CHANGEMENT D'HEURE

À ne pas oublier: le changement d'heure se fera dans la nuit du samedi 9 mars au dimanche 10 mars, à 2 h du matin. Profitez-en pour changer les piles de vos détecteurs de fumée. La durée de vie maximale d'un détecteur de fumée est de 10 ans. Après ce laps de temps, il est recommandé de remplacer intégralement votre alarme incendie, cela afin de garantir la fiabilité du capteur. L'avertisseur de fumée demeure le meilleur moyen de sauver des vies.





À PROPOS DE VOTRE COMPTE DE TAXES 2019

Yure avec passion

Service de la dette Construction du réseau d'égout

L'augmentation de la compensation pour le paiement de la dette relative à la construction du réseau d'égout s'explique par une variation, en 2019, du taux d'intérêt sur l'emprunt.



Matières résiduelles

En novembre 2018, le conseil municipal a adjugé un contrat pour la collecte des déchets et des matières recyclables pour l'année 2019, et ce, pour une durée d'un an. Les frais de compensation pour les matières résiduelles ont donc passé de 185 \$ à 280 \$ par unité, représentant une augmentation de 95 \$ sur le compte de taxes municipales 2019.

Un nouvel appel d'offres régional se fera en 2019. Le conseil municipal examinera la possibilité de nouvelles exigences de la collecte des matières résiduelles pour les années futures afin d'obtenir une diminution des coûts pour les contribuables.



Aux contribuables,

C'est avec un immense plaisir que le conseil municipal vous informe que le taux de la taxe foncière 2019 ne change pas. En effet, le conseil a maintenu le taux de taxation à 0,53 \$ du 100 \$ d'évaluation et le taux de base sur les immeubles non résidentiels à 1,06 \$ du 100 \$ d'évaluation.

une variation, en 2019, du taux d'intérêt Par contre, la Municipalité a dû faire face à une augmentation sur certains sur l'emprunt.

Par contre, la Municipalité a dû faire face à une augmentation sur certains services dû aux faits de différentes composantes.

Cours d'eau / Thibert-Clermont et Ste-Mélanie

Afin d'assurer un libre écoulement des eaux pluviales et assurer une sécurité, plusieurs cours d'eau sont nettoyés chaque année. Ces travaux permettent d'éviter l'étiage, des inondations importantes, l'augmentation de l'érosion, etc.

En 2018, une partie des cours d'eau Thibert-Clermont et Ste-Mélanie a été nettoyée. Les coûts de ces travaux se sont élevés respectivement à la somme de 36 900\$ et 57 500\$. Ces sommes sont réparties aux contribuables concernés, c'est-à-dire ceux dont l'eau de ruissellement se déverse dans les cours d'eau Thibert-Clermont et Ste-Mélanie (bassin versant), et ce, selon la superficie de leur terrain.

Crédit agricole

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) accorde des crédits aux agriculteurs éligibles, lesquels sont appliqués sur les comptes de taxes foncières.

Les taux de crédits accordés sont déterminés par le MAPAQ. Selon les informations obtenues, en 2019, il y a eu une baisse moyenne de 6 % sur le programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Ce pourcentage s'explique sur le fait que le MAPAQ n'a pas le droit d'augmenter plus de 5 % de son budget global annuellement.

Chaque année, le montant de crédit indiqué sur le compte de taxes foncières représente une avance qui est évaluée par la suite par le MAPAQ. Le MAPAQ peut effectuer des ajustements (positifs ou négatifs) qui seront appliqués dans les années futures. Le MAPAQ peut également revenir jusqu'à trois ans en arrière pour effectuer les ajustements.

Pour de plus amples informations, les agriculteurs peuvent communiquer avec le MAPAQ au 1 866 822-2140.

MODALITÉS DE PAIEMENT

PAR MODE ÉLECTRONIQUE

- * La plupart des institutions financières offrent la possibilité de payer votre compte par internet ou au comptoir.
- Il faut prévoir au minimum trois jours ouvrables avant que le paiement soit reçu à la Municipalité. En cas de retard, des frais d'intérêts seront appliqués.
- * Pour que votre paiement soit appliqué au bon compte, il est essentiel <u>de vous assurer d'utiliser le matricule du</u> talon comme référence. Le matricule se présente sous le format 0000 00 0000 0 000 0000 (18 chiffres).

PAR LA POSTE

- Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de: Municipalité de Saint-Michel
- Il faut inscrire, sur le chèque, le numéro de matricule du talon comme référence.
- Joindre les coupons détachables, sans les agrafer aux chèques.
- Poster les chèques au 1700, rue Principale, Saint-Michel, Québec, J0L 2J0.
- Prévoir le délai de la poste. En cas de retard, des frais d'intérêts seront appliqués.

À L'HÔTEL DE VILLE

Vous pouvez payer vos taxes foncières, à l'Hôtel de ville, de la façon suivante:

- ⇒ Argent comptant
- ⇒ Carte de débit
- ⇒ Chèque

AUCUN PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 13 h



DATE DES ÉCHÉANCES

1er versement: 14 mars 2019

◆ 2e versement: 27 juin 2019

3e versement: 29 août 2019

◆ 4e versement: 24 octobre 2019

CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si votre compte de taxes est acquitté par votre prêteur hypothécaire, <u>vous devez vous-même lui en transmettre une copie et vous assurer qu'il paie vos taxes conformément aux échéances des versements.</u> La Municipalité n'envoie pas de compte ni de relevé aux prêteurs hypothécaires. Il est de votre ressort de vous assurer que votre compte sera payé, s'il y a lieu, par votre créancier hypothécaire.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES EN HIVER

Ce rappel est important pour assurer le bon déroulement des collectes d'ordures et de matières recyclables durant l'hiver.

- Les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires. Afin de prévenir les désagréments qui peuvent survenir durant cette période, certaines précautions peuvent être prises.
- Disposer les ordures ménagères et les bacs de récupération en bordure de rue pour 7 h le jour de la collecte. Lors des jours fériés, les collectes sont effectuées comme à l'habitude, à moins d'avis contraire.
- Disposer les matières résiduelles en bordure de rue ou en bordure du trottoir de manière à ne pas nuire au déneigement, à l'épandage d'abrasifs, à la circulation des piétons ou aux personnes à mobilité réduite.
- S'assurer que les bacs sont bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur et que les matières gèlent et se compactent au fond.
- Déposer vos matières résiduelles dans des endroits dégagés afin d'en permettre le ramassage aisément. Si vous possédez un bac roulant, une distance minimale de 60 cm (2 pieds) doit séparer le bac roulant de tout autre objet (bac de récupération, conteneur, banc de neige, voiture, etc.), et ce, de tous les côtés du bac.
- S'assurer que les contenants sont visibles pour les collecteurs. Ils ne doivent pas par exemple être cachés par un banc de neige ou des arbustes.
- Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol car cela accélère leur détérioration.

RAMASSAGE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Certains d'entre vous avez remarqué un changement au niveau du camion qui ramasse à la fois les ordures et le recyclage. Effectivement, le contrat du ramassage du recyclage a été octroyé au même fournisseur. C'est donc le même camion qui est utilisé pour le ramassage du recyclage le lundi et des ordures le mercredi. Notez qu'après chaque utilisation, le camion est nettoyé. Il possède également un aimant différent selon qu'il ramasse les ordures ou le recyclage.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT (SUITE)

NOUVELLE CAMPAGNE: J'AIME MANGER, PAS GASPILLER

Cette nouvelle campagne est l'adaptation francophone de la campagne Love Food Hate Waste développée au Royaume-Uni et s'appuie sur plus de 10 ans d'études comportementales. Elle a comme objectif de nous inciter à réduire le gaspillage alimentaire, qui coûte en moyenne, 1100 \$/année à un ménage canadien moyen. 60 % des résidus alimentaires jetés au Canada, auraient pû être consommés!

Cette campagne vise à changer les comportements alimentaires et à réduire considérablement la quantité de nourriture gaspillée chaque jour, d'un océan à l'autre.

Recyc-Québec en est le partenaire principal pour le déploiement de la version francophone à travers le Canada. Pour ce faire, une trousse d'outils gratuits a été développée et est accessible via le https://lovefoodhatewaste.ca/fr















ORGANISMES

CLUB OPTIMISTE DE SAINT-MICHEL SOUPER BÉNÉFICE

Le Club Optimiste de Saint-Michel vous convie à son souper bénéfice qui aura lieu le 13 avril prochain. Tous les profits de cette soirée seront remis lors de nos activités pour les enfants de Saint-Michel, soit lors de la journée de pêche sur la glace, la journée à vélo et le dépouillement d'arbre de Noël. Plusieurs dons sont faits dans une année auprès des organismes locaux pour venir en aide aux enfants. Alors réservez votre date dès maintenant !!!

Les billets seront disponibles sous peu auprès de votre vendeur membre Optimiste habituel. Billet tirage + 1 repas à 135 \$ ou Billet tirage + 2 repas à 200 \$.

Pour plus d'informations, veuillez contacter monsieur Patrice Lemire au 514 444-4829.

RETOUR - ACTIVITÉ PÊCHE SUR LA GLACE

La traditionnelle pêche sur la glace, organisée par le Club Optimiste de Saint-Michel a eu lieu le dimanche 3 février à la pourvoirie Lachance, située à Clarenceville. Plus d'une dizaine de familles s'étaient donné rendez-vous pour pratiquer cette activité hivernale.

CLUB DE L'ÂGE D'OR RETOUR - DÎNER DE LA SAINT-VALENTIN

C'est le dimanche 10 février qu'a eu lieu le traditionnel dîner de la Saint-Valentin, organisé par le Club de l'Âge d'Or. Encore cette année, plus de 150 personnes se sont réunies au Centre communautaire de Saint-Michel pour se partager un délicieux repas et danser sur les chansons présentées par le duo Blue Moon.

Félicitations à madame Denise Ste-Marie et son comité organisateur.



De gauche à droite: monsieur Jean-Guy Hamelin, maire de Saint-Michel, madame Denise Ste-Marie, présidente du Club de l'Âge d'Or et monsieur Marcel Roy, conseiller du district 1.

CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-MICHEL RETOUR - ACTIVITÉ CARTES DE SOUHAITS

C'est le lundi 18 février que les membres du Cercle des fermières ont réalisé des cartes de souhaits. Une dizaine de participantes ont fabriqué des cartes, aussi belles les unes que les autres sous la supervision de mesdames Henriette et Marie-Claire Pelchat.





Lors des séances de janvier et de février 2019, le conseil municipal a:

- accepté de commanditer le cahier de programmation du Club de patinage artistique les Jardins du Québec pour leur spectacle de fin de saison qui aura lieu les 20 et 21 avril 2019 au montant de 200 \$;
- adhéré comme membre de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2019, au montant de 2 740 \$;
- renouvelé l'adhésion auprès de Québec Municipal au montant de 510 \$ pour l'année 2019;
- adopté une politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail, afin de se conformer aux normes du travail;
- procédé au refinancement permanent des emprunts reliés à la construction du réseau d'égout et de la caserne incendie au montant de 3 340 000 \$;
- demandé une aide financière auprès d'emploi d'été Canada 2019 (subvention offerte au fédéral) pour l'embauche d'étudiants;
- mandaté les services professionnels de Artefactuel pour réaliser un inventaire archéologique préalable aux travaux d'agrandissement et de rénovation de la bibliothèque de Saint-Michel;
- demandé une subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés;
- autorisé une entente de collaboration avec la ville de Saint-Rémi pour offrir une semaine de relâche au début du mois de mars;
- l'intention d'offrir une aide financière au Centre sportif Régional les Jardins du Québec afin que le centre puisse améliorer ses installations ainsi que les infrastructures de l'aréna, dans le but d'encourager la pratique d'activités physiques comme saine habitude de vie;
- adopté une politique offrant une subvention pour l'achat de couches lavables pour les nouveau-nés;
- autorisé la Caravane des Cultures à stationner son véhicule, pour vendre des fruits et légumes provenant de producteurs locaux, au parc des Flamants, les samedis de 10 h à 12 h, à compter du mois de mai jusqu'au mois de septembre 2019;
- obtenu la confirmation d'une aide financière provenant du ministère de la Famille, au montant de 3 000 \$ afin de permettre l'élaboration et la mise en place d'un programme de soutien de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019.